



Initiative contre l'achat du F-35 :

Quelques questions et des réponses

1. En 2020 le peuple a voté 6 milliards pour des avions

C'est vrai ! Le 27 septembre 2020, une courte majorité du corps électoral (une différence de 8'000 voix, soit 0,2% des votant.e.s) a approuvé l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

C'est un crédit « *qui ne dépasse pas six milliards de francs* » qui est accepté pour « *renouveler les moyens de protection de l'espace aérien* »

S'agit-il pour autant d'un bombardier furtif destiné aux attaques au sol en territoire ennemi que le peuple a décidé d'acheter ? Poser la question, c'est y répondre.

2. Le Conseil fédéral a choisi : il sait bien ce qu'il fait

Certainement, dans la mesure où les procédures sont claires et transparentes. Or, plusieurs recherches et publications montrent que la majorité du gouvernement a été tenue à l'écart de la procédure d'acquisition et de ses modalités. En fait, le choix de juin 2021 d'acheter le F-35 se fonde sur une évaluation biaisée : **ce n'est pas le F-35 qui correspond aux critères fixés par Armasuisse, mais les critères qui, dès le début, correspondent à l'objectif d'acquérir le F-35 !**

Les démissions presque simultanées du chef de l'armée et de la ministre de la défense sont bien la preuve de la « *tromperie dont [le Conseil fédéral] a été victime* » et qui les a poussés vers une sortie sans gloire.

3. Le F-35, le meilleur ...

Nombreux sont les pays dont la flotte comporte nombre de F-35. Parfaitement OTAN-compatible, le jet est notamment employé par l'armée israélienne pour bombarder Gaza ou par l'aviation des Etats Unis dans ses opérations contre l'Iran.

Toutefois, ses performances sont sujettes à réserve, souvent mises en évidence par les revues spécialisées. Des réserves confirmées par la récente décision du gouvernement des Etats-Unis de bloquer la publication d'une étude sur les défaillances de l'avion.

De plus, de hauts gradés européens l'ont confirmé : le fabricant peut en tout temps bloquer au sol les avions grâce à un logiciel dont il détient seul la clé. **Guillaume Tell aurait-il choisi une arbalète dont la gâchette pouvait être bloquée par les maîtres du bailli Gessler !**

... et le moins cher

Après la mise à jour des dissimulations de Mme Amherd qui, avec les chefs de l'armée, a toujours prétendu qu'un prix fixe de l'avion existait, Martin Pfister prétend qu'une réduction du nombre d'avions achetés permettrait de contenir la facture. Or, c'est faire comme si les nouveaux jets n'occasionnaient pas de frais d'entretien. Ceux-ci ne sont pas secondaires, bien au contraire !

Armasuisse les estimait, en 2020 déjà, à plus de neuf milliards de francs sur trente ans ! **Autant dire que, une fois payés les premiers six milliards, il faudra en déboursier une fois et demi plus durant les prochaines décennies ! Sans parler des 30 à 40 jets que la tête de l'armée revendique pour les prochaines années...**

4. Un contrat a été signé en 2022 qui nous engage

Ce n'est pas un contrat qui a été signé par le gouvernement fédéral en 2022, mais une déclaration d'intentions. Si un vrai contrat avait été signé avec le gouvernement des Etats-Unis qui, lui, établit un contrat avec le fabricant de l'avion, Martin Pfister n'aurait pas pu déclarer en septembre 2025 qu'il

ne pouvait « *pas exclure que la question d'un nouveau vote se pose à nouveau surtout si cela devenait plus cher...* ».

Le soi-disant contrat signé par la cachottière Viola Amherd en 2022 n'est donc pas de nature à empêcher le peuple suisse de faire valoir ses raisons. Même Martin Pfister en convient implicitement.

5. Bien conscients que l'enjeu avait changé le 23 février 2022, les initiants ont bien fait de retirer leur initiative

Sommés par Viola Amherd, la dissimulatrice, juste après le début d'invasion de l'Ukraine par les troupes russes, de retirer l'initiative stop F-35 - signée par plus de 130'000 citoyennes et citoyens - les membres du comité d'initiative ont décidé, sans consultation aucune de leurs bases, d'obtempérer.

Pourquoi ? Impossible d'avoir ne serait-ce que le procès-verbal de la réunion qui a pris cette décision, pour autant qu'il y en ait eu une ! A la lumière de ce qui s'est passé par la suite - surcoûts, procédure d'évaluation s'apparentant « *à une soigneuse manipulation* » (PA Fridez) - et du moment de crise actuel, **le retrait de l'initiative STOP F-35 a été une erreur fondamentale car le peuple aurait pu être appelé à voter durant les prochains mois.**

6. Un contrat ça se respecte

Certes, pour autant que ses termes soient respectés par les contractants.

Or, ne serait-ce à cause des surcoûts que Viola Amherd a soigneusement cachés à ses collègues, les conditions de la déclaration d'intentions de 2022 ne sont de loin pas respectées.

Soucieux des intérêts des finances fédérales, le Conseil fédéral n'a par exemple pas hésité à suspendre le contrat avec les USA pour les missiles Patriot, jamais livrés par le gouvernement étasunien.

Pourquoi ne suspendrait-il pas le contrat pour les huit premiers F-35 , le seul vraiment signé jusqu'ici ?

7. Mais qui a vu les contrats ?

Personne, mis à part les initiés. En effet, sous prétexte de non diffusion de données sensibles, *Armasuisse* et le DDPS ne rendent pas publics les contrats passés avec le gouvernement des Etats Unis. Il en va de même pour le seul vraiment signé, celui pour les huit premiers F-35.

En effet, contrairement à ce que la propagande prétend, la commande du jet étasunien ne fait pas l'objet d'un seul contrat global destiné à l'achat de la totalité des appareils mais il se fait par lots. **En l'occurrence, c'est un premier lot de huit avions qui a été passé avec le gouvernement des Etats Unis** qui, lui, passe un contrat avec le constructeur Lockheed-Martin.

8. On a déjà commencé à payer ...

C'est vrai, des sommes ont déjà été versées pour l'achat de ce premier lot. Rien n'empêche cependant de bloquer les versements suivants, d'autant que l'administration Trump a fait savoir qu'elle considérerait ces millions comme paiement des missiles Patriot que les USA n'ont jamais livré et dont le contrat a été suspendu par le Conseil fédéral.

C'est un peu comme si, à l'épicerie du coin, l'argent de mes courses était détourné par l'épicier pour se payer des produits promis mais jamais livrés !

9. Le Conseil fédéral ne veut plus exporter du matériel militaire aux USA, pays en guerre, mais lui en achète

La décision du Conseil fédéral est juste, mais insuffisante.

Si elle respecte la loi sur l'exportation d'armes en bloquant la vente de matériel militaire à un pays en guerre - et les USA le sont depuis le 28 février 2026, contre l'Iran -, est-ce bien raisonnable de **contribuer à l'essor de l'industrie d'armement étasunienne en lui achetant des armes ?**

10. Ne pas fâcher Trump, sinon les droits de douane ...

La posture de Trump consistant à « punir » par des taxes de douane élevées les pays qui voudraient lui tenir tête - ou qui se permettraient de lui donner des leçons d'économie - est appelée en renfort de la poursuite du programme d'achat du F-35.

Sa suspension risquerait de se traduire par une hausse des droits de douane pénalisant les entreprises suisses.

Ainsi, ce sont six milliards de francs pris dans la poche du contribuable qui protégeraient l'industrie d'exportation des foudres du locataire de la Maison blanche. A ce taux-là, pourquoi ne pas injecter directement cette somme dans l'économie du pays ?

11. Quand l'initiative sera votée, les F-35 auront déjà été livrés ...

Le risque est réel de voir le DDPS et *Armasuisse* persévérer dans leur politique d'achat au point que lors du vote de l'initiative l'essentiel de la flotte serait déjà commandé et une partie livré. Toutefois, même si l'initiative n'était votée qu'à l'horizon 2030, rien ne permet de croire à une fabrication si rapide des trente avions prévus.

De plus, en la matière, le respect des droits de la population s'impose : tant qu'une initiative est en cours, le gouvernement et encore moins le DDPS n'ont pas à forcer les temps, rien ne les y oblige. D'ailleurs, en 1992, confronté au lancement de l'initiative « *pour une Suisse sans nouveaux avions de combat* », Kaspar Villiger, alors chef du Département militaire fédéral avait suspendu la procédure d'achat de 33 F/A-18 en attendant l'issue du vote sur l'initiative.

Qu'est-ce qui empêcherait Martin Pfister d'en faire autant ?

Militer activement pour l'initiative est le seul moyen imaginable pour l'y obliger.

A défaut, ce sont une trentaine de F-35 qui nous seront livrés en attente des quarante autres avions de combat dont rêvent le DDPS, la direction de l'armée et Armasuisse ...